

Loi sur les télécommunications

Publication des codes de sélection du fournisseur définitivement attribués

Selon l'art. 10, al. 3, de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications¹, l'Office fédéral de la communication publie comme suit les codes de sélection du fournisseur (*Carrier Selection Codes*, CSC) attribués:

Code CS	Titulaire
10801	Freefon AG, Badenerstrasse 549, 8048 Zürich
10802	Freefon AG, Badenerstrasse 549, 8048 Zürich
10867	Global Voice AG, Steinackerstrasse 2, 8302 Kloten

Une liste complète des CSC attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: <http://www.eofcom.ch>.

Renseignements:

Office fédéral de la communication
Services de télécommunication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Markus König
Tél. 032 327 55 70

¹ RS 784.101.112